



## REGLEMENT

### Concours Belgodyssée 2024

*De jeunes journalistes au-delà des frontières linguistiques*

#### 1. LE CONCOURS DE REPORTAGES BELGODYSSÉE

Lancé en 2005, la Belgodyssée est un concours annuel de reportages mis sur pied par le Fonds Prince Philippe, la RTBF et la VRT, en partenariat avec les Editions de l'Avenir, Knack et avec le soutien de la Chancellerie du Premier Ministre. Elle favorise la collaboration entre jeunes journalistes en devenir issus des différentes Communautés de Belgique.

Sept duos – des étudiants, l'un francophone, l'autre néerlandophone – partent en équipe travailler ensemble pendant deux semaines sur des reportages digitaux (vidéo, audio, texte...) pour le site/ app de la RTBF et VRT et des articles pour le journal et le site de L'Avenir et Knack.

A la clé du concours Belgodyssée : un stage rémunéré de 6 mois dans le service "info" de la RTBF pour le gagnant francophone et un stage rémunéré de 6 mois dans le service "info" de la VRT pour le gagnant néerlandophone.

En outre, les gagnants du prix presse écrite auront également l'opportunité de suivre un stage rémunéré à l'Avenir (gagnant FR) et chez Knack (gagnant NL).

Le thème du concours sera annoncé en septembre.

#### 2. CONDITIONS D'ADMISSION

- Le concours de reportages Belgodyssée s'adresse aux étudiants en dernière année de cycle en journalisme, communication ou autre orientation (bachelier ou master) inscrits dans une haute école ou une université en Belgique ainsi qu'à ceux qui sont fraîchement diplômés (depuis maximum un an).
- Aucune condition particulière de nationalité n'est requise mais les candidats doivent être domiciliés et/ou résidents en Belgique.
- Les candidats doivent se rendre disponibles :
  - **Le mercredi 9 octobre** pour un court passage devant le jury de sélection
  - **Pendant 2 semaines** entre le 14 octobre et le 8 décembre 2024 afin de pouvoir participer au concours si leur candidature est retenue

- **Au mois de décembre (date sera confirmée)** pour la remise de prix
- Pendant la période de stage éventuelle de septembre 2025- mars 2026 (cette période peut être ajustée d'un commun accord). Si le lauréat ne peut se libérer pour la période de stage, le prix sera automatiquement réattribué au candidat classé 2<sup>ème</sup> par le jury.

**ATTENTION : un premier duo devra se tenir prêt à commencer le concours dès le lundi 14 octobre**

### 3. DOCUMENTS À FOURNIR

- Le formulaire de candidature comprenant:
  - les coordonnées du candidat
  - un texte de motivation du candidat, relatif à sa participation au concours Belgodyssée
- Un article journalistique de 1500 signes déjà publié ou non
- Un curriculum vitae avec photo
- De préférence : un reportage vidéo ou audio de minimum 1'30"

Tous ces documents et le fichier son/vidéo éventuel peuvent être téléchargés via un lien disponible sur le site ou dans le formulaire de candidature **pour le 2 octobre 2024 au plus tard.**

### 4. PROCÉDURE DE SÉLECTION

- Le jury, constitué de journalistes professionnels de la RTBF, de la VRT, de Knack de l'Avenir et de représentants du Fonds Prince Philippe, présélectionnera 15 candidats par langue sur base des dossiers reçus.
- Les candidats choisis seront convoqués au plus tard le 4 octobre (au soir) pour un entretien qui se déroulera **le mercredi 9 octobre** à la Fondation Roi Baudouin. Le candidat présentera son parcours personnel et sa motivation à participer au concours de reportages Belgodyssée.
- Les noms des candidats retenus pour participer au concours Belgodyssée seront communiqués en fin de journée. Les candidats retenus recevront dans la foulée un briefing général sur le déroulement du concours.

### 5. CALENDRIER

- **Mercredi 02/10/2024** : clôture de l'appel à candidatures
- **Mercredi 09/10/2024** : (8h30-18h00) : sélection des candidats + briefing, shooting photo et cocktail pour les candidats sélectionnés (18h00-19h00)
- **Lundi 14/10/2024** : début du concours Belgodyssée qui se déroulera pendant huit semaines. Chaque participant devra se libérer pendant deux semaines.
- La remise des prix aura lieu au mois de décembre (date à confirmer)

### NOTES IMPORTANTES

- Le fait même de participer au concours suppose l'acceptation pleine et entière des dispositions des principes évoqués dans ce document ainsi que des résultats. Les candidats renoncent à tout recours portant sur les conditions d'organisation et de déroulement du concours ou sur ses résultats.
- La forme masculine désigne indifféremment, dans le présent document, les personnes de tout sexe ou genre.
- Les candidats renoncent expressément à se prévaloir du droit à l'image durant la procédure de



sélection, le concours et la remise de prix, comme ils renoncent à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires pour l'utilisation faite de leur image ainsi que des photos et vidéos qu'eux-mêmes produisent dans le cadre du concours.

- Durant la période du concours, il est demandé aux candidats de communiquer de manière active via les réseaux sociaux. Les directives à ce sujet leur seront remises lors du briefing.

